



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation de fibre excellence

Question au Gouvernement n° 1703

Texte de la question

SITUATION DE FIBRE EXCELLENCE

Mme la présidente . La parole est à M. Joël Aviragnet.

M. Joël Aviragnet . Monsieur le ministre de l'industrie, il y a dix jours, je vous interrogeais dans cet hémicycle sur l'avenir de Fibre Excellence. Votre réponse n'a malheureusement pas dissipé les inquiétudes ; au contraire, elle les a renforcées. Beaucoup y ont vu le signe d'un renoncement de l'État face à la menace qui pèse sur cette entreprise stratégique.

Depuis, les choses ont évolué. Jeudi dernier, sur le site de Saint-Gaudens, des centaines de salariés, de représentants syndicaux, d'élus locaux, de parlementaires et d'acteurs économiques se sont rassemblés pour exprimer leur refus d'une prétendue fatalité. Cette mobilisation a permis de faire émerger une véritable solution industrielle : les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont prêtes à entrer au capital de l'entreprise, et un investisseur français de renom s'est engagé à accompagner sa reprise. Tout le monde a pris ses responsabilités ; tout le monde, sauf vous. Nous vous appelons aujourd'hui à prendre les vôtres.

Pendant le covid, l'État lui-même a reconnu le caractère stratégique de la production de pâte à papier. Cette réalité n'a pas changé et s'est même renforcée face au besoin d'assurer notre souveraineté industrielle et d'opérer la transition écologique, comme nous le rappelle sévèrement la canicule que nous vivons.

Laisser disparaître les deux usines de Fibre Excellence, ce serait perdre 80 % de la capacité française de production de pâte marchande. Ce serait sacrifier 670 emplois directs et plus de 10 000 emplois indirects, tout en affaiblissant durablement notre souveraineté industrielle. Ce serait terrible.

Sécurisons l'avenir de la filière forêt-bois et créons les conditions du développement d'un marché d'avenir.

La question n'est plus de savoir si une solution existe : elle existe, elle est devant vous. Allez-vous enfin prendre les décisions qui s'imposent pour sauver Fibre Excellence avant qu'il ne soit trop tard ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC ainsi que sur quelques bancs des groupes EcoS et GDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

M. Sébastien Martin, *ministre délégué chargé de l'industrie*. Jamais je n'ai renoncé. Jamais !

Vous savez très bien, pour avoir vous-même participé à plusieurs rencontres, à quel point mes équipes et moi sommes mobilisés sur le dossier Fibre Excellence depuis plusieurs mois.

Vous dites qu'il est temps que l'État apporte une réponse, mais l'État a rappelé son engagement sur ce dossier à plusieurs reprises au cours des derniers mois. En février dernier, un plan de soutien à hauteur de 150 millions

d'euros a été annoncé, s'ajoutant aux plus de 130 millions d'argent public versés à Fibre Excellence depuis 2020.

L'État s'est également engagé en matière de tarif de l'électricité. Le premier ministre a rendu un arbitrage le 10 avril, à la demande et en présence de la présidente du conseil régional d'Occitanie, qui a permis de rehausser de 20 % le tarif de rachat de l'électricité.

Dans ce contexte, nous attendions une réponse du principal actionnaire. Alors que les conditions demandées étaient celles que j'ai rappelées, l'actionnaire a claqué la porte : vous vous en souvenez. Ensuite, un autre projet est venu, défendu par la direction dépendant de l'actionnaire actuel. Ce projet vient d'être retiré.

M. Joël Aviragnet . Bonne nouvelle !

M. Sébastien Martin, *ministre délégué* . Bonne nouvelle, comme vous le dites. Le jour prévu de l'audience au tribunal de commerce, le 17 juin, un investisseur s'est présenté.

Les conditions que j'ai rappelées sont toujours valables. Le rehaussement du tarif de l'électricité, tel qu'arbitré par le premier ministre, vaut toujours.

Ma porte sera toujours ouverte à celles et ceux qui souhaitent définir un avenir industriel pour Fibre Excellence. J'attends avec impatience une offre sérieuse, fondée sur un projet industriel solide, définie par l'investisseur que vous mentionnez. Si une telle offre est formulée, elle sera bien évidemment soutenue par l'État.
(*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Joël Aviragnet.

M. Joël Aviragnet . Dans ce cas, organisez la table ronde que l'on vous demande. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Données clés

Auteur : [M. Joël Aviragnet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1703

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 juin 2026